

Les enseignants en résistance préparent leur charte

Montpellier. Ils tiennent leur "université d'été".

Une trentaine d'enseignants du primaire "en résistance" ont ouvert hier à Montpellier leur université d'été destinée notamment à structurer le mouvement et à rédiger une "charte de la résistance pédagogique". Elle charte doit répondre à deux objectifs, selon Bastien Cazals, un des participants et enseignant à Saint-Jean-de-Védas, dans l'Hérault : "revenir sur le fondement de notre engagement, à savoir l'intérêt de l'enfant, et réaffirmer une dizaine de principes qui doivent régir notre pratique pédagogique".

Cette charte, en cours de finalisation hier, sera disponible sur internet, ce qui permettra aux enseignants de s'engager dans le mouvement sans trop s'exposer vis à vis de leur hiérarchie. "Nous espérons ainsi que la charte va multiplier le nombre d'enseignants qui veulent défendre une école au service de l'enfant", a souligné Bastien Cazals. L'an dernier, quelque 2800 enseignants ont signé une lettre personnelle ou collective

destinée à signifier leur refus des réformes - nouveaux programmes et aide personnalisée notamment - mises en place par l'ex-ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos.

"Ces dispositifs sont contraires à l'esprit de l'école de la République, contraires à l'éthique de notre profession", a déclaré un autre participant, Alain Refalo, professeur des écoles à Colomiers (Haute-Garonne). Les enseignants en résistance entendent promouvoir le "respect des élèves, la coopération et le progrès pour tous", principes qui seront inscrits dans la charte. En juillet, M. Refalo a été sanctionné après avoir refusé d'appliquer le dispositif d'"aide personnalisée". De leur côté, Bastien Cazals et Isabelle Huchard, enseignante à Saint-Christol dans l'Hérault, risquent de se voir démis de leurs fonctions de directeur d'école aujourd'hui, à l'occasion d'une réunion à l'inspection d'académie pour avoir refusé d'utiliser le logiciel "base élèves".